

L'Agenda 21 d'Aubervilliers

Mercredi 22 septembre 2010
Hôtel de Ville • 18h / 22h

Respect de l'environnement, cohésion sociale, bien-être et développement économique responsable, les Agendas 21 élaborés par des villes, des régions ou des États dressent des plans d'action en faveur d'un développement durable.

À l'échelle locale, une démarche conjointe a été engagée, le 8 juillet dernier, par Plaine Commune et les huit villes qui la composent. La rédaction d'un Agenda communautaire et d'Agendas municipaux permettra de définir les objectifs collectifs à atteindre en matière d'écologie urbaine et de mettre en application les mesures de terrain nécessaires.

Le 22 septembre, de 18 h à 22 h, la Ville d'Aubervilliers engage son Agenda 21 avec les habitants autour de cinq ateliers :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère.
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources.
- L'épanouissement de tous les êtres humains.
- La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations.
- Un développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



**Contribuons
à un développement durable**